

**DIRECTION GENERALE DU TRESOR ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE**  
**DIRECTION DES ETUDES ET DE SYSTEME D'INFORMATION**  
**SERVICE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES**

RAPPORT SUR LA PRODUCTION, L'EXPORTATION ET LES  
RECETTES PETROLIERES

RAPPORT DU MOIS DE JUILLET 2015

14 AOUT 2015

## SOMMAIRE

1. Production .....	3
1.1. Production journalière .....	3
1.2. Partage de la Production.....	4
1.2.1. Etat et contractants .....	4
1.2.2. Partage de la production entre les contractants .....	5
2. Les Ventes .....	5
2.1. Les enlèvements par pool.....	5
2.2. Les conditions et le détail des ventes .....	6
3. Les recettes pétrolières de l'Etat et les retraits sur le FNRH au profit du compte unique du Trésor Public .....	7

## TABLEAUX

Tableau 1 : Chiffres de production du mois de Juillet 2015 .....	3
Tableau 2: La production totale en barils (bbl) et la partage entre l'Etat et les contractants.....	4
Tableau 3: Part des contractants.....	5
Tableau 4 : Enlèvements par pool et par date .....	5
Tableau 5: Production, Enlèvement, Stock après chaque enlèvement (en bbl) .....	6
Tableau 6: Détails de la partie de la dernière cargaison enlevée (31/05/2015).....	6

## GRAPHIQUES

Graphique 1: L'évolution de la production journalière en barils.....	4
--	---

## ANNEXES

Annexe 1: Les revenus pétroliers encaissés au mois de Juillet 2015 .....	7
--	---

Ce rapport se compose de trois parties principales.

1. La première partie est consacrée à la production du champ de Chinguetti, seul champ en cours d'exploitation. Elle fait état du partage de la production entre les différents intervenants.
2. La deuxième partie concerne les ventes effectuées.
3. La troisième concerne les recettes de l'Etat et les retraits effectués sur le Fonds National des Revenus des Hydrocarbures (FNRH).

# 1. Production

## 1.1. Production journalière

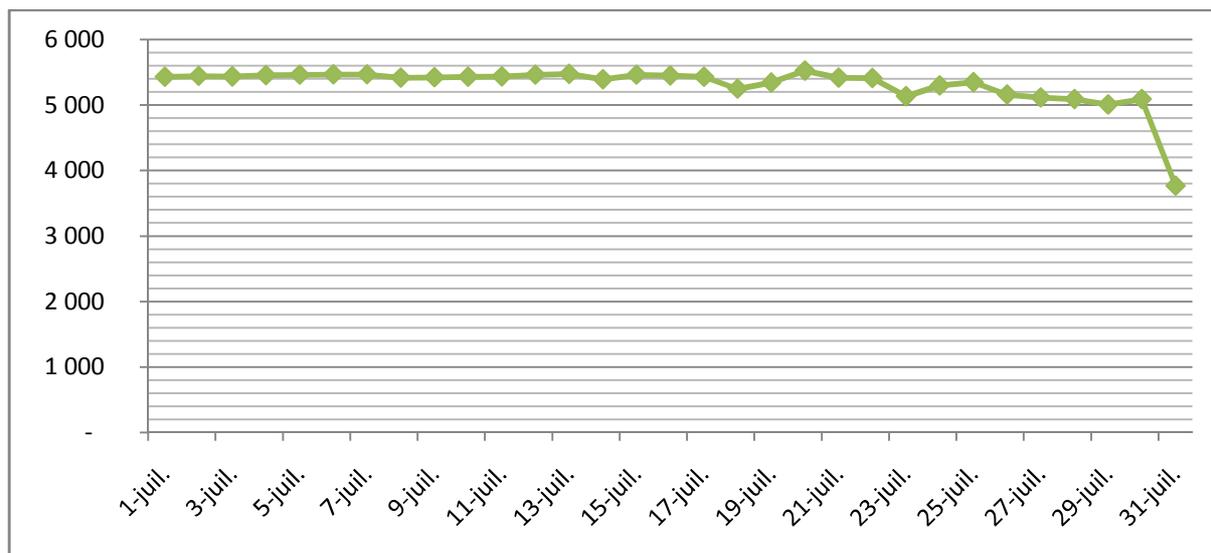
Tableau 1 : Chiffres de production du mois de Juillet 2015

jours	Bbls
1	5 428
2	5 441
3	5 434
4	5 453
5	5 460
6	5 466
7	5 466
8	5 416
9	5 422
10	5 428
11	5 434
12	5 460
13	5 472
14	5 390
15	5 460
16	5 447
17	5 428
18	5 246
19	5 340
20	5 522
21	5 416
22	5 409
23	5 132
24	5 296
25	5 346
26	5 158
27	5 114
28	5 088
29	5 007
30	5 088
31	3 768
<b>Total</b>	<b>164 435</b>

**NB :** Ces chiffres sont basés sur les indications du compteur ultrasonique de production, il s'agit des chiffres bruts qui sont sujets à une réconciliation ultérieure.

1. La case surlignée correspond à la date d'enlèvement. Celle-là même qui figure dans le document intitulé « Bill of lading » ou connaissance.

### Graphique 1: L'évolution de la production journalière en barils



Sources : Graphique des auteurs

2. La production au cours du mois de Juillet a enregistré une fluctuation autour d'une moyenne de 5 304 mille barils par jour, avec une diminution visible le 31<sup>ème</sup> jour du mois.

3. La production journalière moyenne de ce mois a connu une simple diminution par rapport au mois précédent pour se situer à 5 304 bbl/j contre 5 393 bbl/j au mois de juin.

## 1.2. Partage de la Production

### 1.2.1. Etat et contractants

Tableau 2: La production totale en barils (bbl) et la partage entre l'Etat et les contractants

la Production total en BBL et le partage entre l'Etat et le Contractant	
	Juillet
<b>Production Total</b>	<b>164 435</b>
Cost Oil	98 661
Profit Oil	65 774
Profit Oil GVMT	19 732
Profit Oil de Contractant	46 042
<b>RythmeMoyen de Production</b>	<b>5 304</b>
Part de l'Etaten Profit Oil	30%

Sources : Calcul des auteurs

4. les calculs sont basés sur le CPP révisé utilisant par hypothèse un prix pour le mois de Juillet 2015 égal à 50 US\$ le baril.

## 1.2.2. Partage de la production entre les contractants

Tableau 3: Part des contractants

Partage de la Production entre les Contractants			
Société	Cost Oil	Profit Oil	Total
PC Mauritania I	30 387,50	14 180,83	44 568,33
PC Mauritania II	16 362,39	7 635,78	23 998,17
FP Mauritania B BV	2 805,22	1 309,10	4 114,32
Premier Oil Mauritania B Limited.	5 209,29	2 431,00	7 640,29
SOCIETE MAURITANIENNE DES HYDR	11 839,29	5 525,00	17 364,29
Tullow Oil	18 753,43	8 751,60	27 505,03
Kufpec	10 097,33	4 712,09	14 809,42
ROC OIL (MAURITANIA) COMPANY	2 083,71	972,40	3 056,11
Roc Oil (Chinguetti) B.V	1 122,56	523,86	1 646,42
<b>Total</b>	<b>98 660,71</b>	<b>46 041,66</b>	<b>144 702,38</b>

## 2. Les Ventes

### 2.1. Les enlèvements par pool

5. Les intervenants au niveau du champ Chinguetti (seul champ actuellement exploité) sont regroupés en un seul pool depuis juillet 2007.

6. Les produits sont encaissés, en général, un mois après la date d'enlèvement.

Le dernier enlèvement a eu lieu le 31/05/2015, il est de 512 090,02 bbl, cette cargaison a été achetée par BP à 57,140 USD le baril soit -4.70 USD de moins que le prix du Brent sur le marché en ce moment là.

Tableau 4 : Enlèvements par pool et par date

Chargement	Date	Quantités communiqués dans les précédents rapports	Quantités nettes	écart	pourcentage	Pool unique
CG037	Juin/2013		622 811,20			
CG038	Septembre/2013		599 695,88			
CG039	Décembre/2013		301 271,00			
CG040	Mars/2014		417 456,16			
CG041	Mai/2014		623 430,16			
CG042	Août/2014		522 974,24			
CG043	Novembre/2014		512 546,73			
CG044	Février/2015		497 606,80			
CG045	Mai/2015		512090,02			

Source : SMH

7. Le contrat d'enlèvement stipule qu'un jour avant chaque enlèvement, la part de chaque intervenant est actualisée compte tenu de la production réalisée et des enlèvements déjà effectués. Les ratios des parts obtenues par chaque partie seront appliqués au produit de la cargaison.

**Tableau 5: Production, Enlèvement, Stock après chaque enlèvement (en bbl)**

Date d'enlèvement	30/11/2014	30/12/14	31/01/15	28/02/2015	31/03/15	30/04/15	31/05/2015	30/06/2015	31/07/2015
<b>Cumul de Production (stock)</b>	1 950 856	1614751,27	1790708,27	1944770,27	1618139,47	1780605,47	1950298,47	1600007,45	1 764 442.45
<b>Quantité enlevée</b>	512 546,73			497 606.80			512 090,02		
<b>Quantité restant après prélèvement</b>	1 438 309,27			1447 163,47			1438208,45		

Sources : Calcul des auteurs

## **2.2. Les conditions et le détail des ventes**

**Tableau 6: Détails de la partie de la dernière cargaison enlevée (31/05/2015).**

<b>Détail des ventes</b>	
<b>Quantité vendue en Mai 2015</b>	<b>512090,02bbl</b>
<b>Prix moyen de Brent – Mai 2015:</b>	<b>61,900 USD</b>
<b>Prix de vent (Mai 2015)</b>	<b>57,140 USD</b>
<b>Quantité enlevée par le gouvernement :</b>	<b>78 900,62 bbl</b>
<b>Quantité enlevée par la SMH (dont la QP de Sterling)</b>	<b>51 989,59 bbl</b>

Sources : Direction de l'exploration et du développement des hydrocarbures bruts (MEP) et SMH

8. Le partage entre la SMH et Sterling découle des termes du contrat de financement passé entre les deux parties en ses articles 10.1 et 10.2 qui concernent respectivement le partage du profit-oil et du Cost-oil.

### 3. Les recettes pétrolières de l'Etat et les retraits sur le FNRH au profit du compte unique du Trésor Public

9. Les revenus de l'Etat tirés du pétrole encaissés au cours du mois de Juillet 2015 se situent aux environs de **trois millions de dollars américains, (3 721 280,86 USD)** soit l'équivalent d'un peu plus **d'Un milliard deux cent quinze millions d'Ouguiyas ( 1 215 370 328,88 UM)**.

10. Un tableau présentant le montant des revenus par type de recettes enregistré par le FNRH au cours du mois de Juillet figure en (Annexe1).

11. Au cours de ce mois, un retrait de **15 400 000,00 USD** soit l'équivalent de près de **5 029 640 000,00 UM** a été effectué sur le compte du FNRH.

12. Le solde du compte FNRH au 31 Juillet 2015 est d'environ **64 millions de dollars USD (64 448 903,96 USD)**, soit l'équivalent de **20 996 163 932,09 UM**. (La source du taux de change est le site officiel de la BCM).

Annexe 1: Les revenus pétroliers encaissés au cours du mois de Juillet 2015.

Libellé	DEBIT		CREDIT	
	Montant en USD	Montant en MRO	Montant en USD	Montant en MRO
BIC			31 549,22	10 303 975,25
ITS			382 827,73	125 031 536,62
PROFIT OIL			3 093 118,21	1 010 212 407,39
INTERETS			22 004,88	7 186 793,81
RETRAIT	15 400 000,00	5 029 640 000,00	-	-
AUTRES RECTTES			191 780,82	62 635 615,81
Total	15 400 000,00	5 029 640 000,00	3 721 280,86	1 215 370 328,88